

Envoyé en préfecture le 08/09/2022

Reçu en préfecture le 08/09/2022

Affiché le

ID : 034-263400194-20220908-392-DE

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LODEVE - TERROIR



Séance du 6 septembre 2022

L'an deux mille-vingt-deux et le 6 septembre à 18h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est assemblé sous la Présidence de Gaëlle LEVEQUE, Présidente.

Délibération n° 392

Objet :

Feuille de route du GECOH

Présents : Gaëlle LEVEQUE, Ahmed KASSOUH, Damien ALIBERT, Magali STADLER, Marc PIMPETERRE, Michel PANIS, Marie-Pierre DELCROIX, Gilbert MARTINEZ

Représentés :

Non représentés : Fatiha ENNADIFI, Michèle NICOL, Laurent MAITRE, Monique GALEOTE

Secrétaire de séance : Guilhem RAMBAUD

Les 2 avril et 24 septembre 2021, l'assemblée générale du GECOH a validé la feuille de route 2022-2026, qui vous est présentée par Madame la Présidente (Cf. annexe 1) :

Pour rappel, La raison d'être du GECOH est de devenir un moteur du « bien vivre » pour les personnes âgées du territoire ! Pour ce faire, le GECOH doit poursuivre sa démarche de développement des services supports aux adhérents afin de permettre aux acteurs de focaliser leurs efforts sur l'accompagnement des personnes âgées. Il doit également se positionner dans la coordination et la fédération d'un réseau opérationnel d'acteurs pour le développement de projets adaptés aux besoins des personnes âgées du territoire. La conduite du développement du GECOH doit être entreprise en harmonie avec les valeurs fondatrices du groupement, et le partage de ces valeurs un prérequis à toute collaboration avec un partenaire. Le Service au public : C'est à dire la volonté ferme de contribuer par son action à la qualité de vie de la personne âgée sur son territoire, dans un souci de répondre à l'intérêt général en respectant les principes fondamentaux d'accès à tous, d'adaptabilité à la singularité de la personne, de gratuité... A ce titre, la capacité à proposer des projets innovants, en réponse aux besoins identifiés des personnes sur le territoire, doit être le fondement de la légitimité de l'action du GECOH et de ses membres. La Citoyenneté : qui se manifeste par la promotion du choix de la personne âgée et la posture d'accompagnement au service du parcours de vie choisi par la personne. La volonté d'agir pour renforcer la capacité d'autodétermination de chaque personne âgée, pour lui permettre d'être entendue et reconnue, pour porter la voix des « inaudibles », constitue un engagement indispensable. Le Partage : L'expérience des années de vie du GECOH démontre qu'en partageant on ne se diminue pas mais on grandit collectivement. Fort de la résolution de ce paradoxe, vécu et internalisé par les membres du groupement. Ainsi, l'engagement de tous les futurs membres est requis dans le déploiement du partage dans toutes ses potentialités : compétences, effectifs, ressources matérielles, information et

Envoyé en préfecture le 08/09/2022

Reçu en préfecture le 08/09/2022

Affiché le

SLO

ID : 034-263400194-20220908-392-DE

expériences...

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré sur cette affaire :

VALIDE la feuille de route du GECHO,

AUTORISE Madame la Présidente et Madame la Vice-présidente à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

CHARGE Madame la Présidente et Madame la Vice-présidente de notifier la présente à Monsieur le Sous-Préfet de Lodève

Fait à Lodève le 8 septembre 2022

Pour copie conforme

La Présidente du CCAS
Gaëlle LEVEQUE

Nombre de conseillers en exercice : 12

Présents ou représentés : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

A blue circular stamp of the CCAS of Lodève. The stamp features a central coat of arms with a crown and two lions. The text around the coat of arms includes "LODOVA A LUDOVICO OCTAVO" at the top and "CCAS Résidence l'Éclaircie LODÈVE" at the bottom. A blue ink signature is written over the stamp.

Signé par : Monique GALEOTE
Date : 08/09/2022
Qualité : Vice Présidente du CCAS